REPUBLIQUE FRANCAISE

SIRCOB
CARHAIX PLOUGUER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

Réunion ordinaire du 21 octobre 2026

NOMBRE DE MEMBRES	DATE DE LA CONVOCATION	N° DE LA DELIBERATION
En exercice : 26 Présents : 20 Votants : 18	13.10.2026	2026-034

OBJET DE LA DELIBERATION : Désignation d'un référent déontologue

Etaient présents (20) : Christian TROADEC, GOUBIL Didier, COGEN Dominique, COTTEN Daniel, FRAYSSE Alexandra, PAUL André, PRIGENT Eric, BLEUZEN Marguerite, RIOU Brendan, LALLOUET Michèle, COQUIL Yvon, PICHERIT Loïc, LE NOUVEL Sandra, GALARDON Georges, LE JONCOUR Philippe, DANIEL Pierre Yves, BOUDIAF Catherine, BOUCHEZ Guy.
Suppléants POHER CO : COTTY Stéphane, PHILIPPE Hervé.

Etaient excusés (5) : LE MOROUX Cédric, DUMONTEIL François, LE GUILLOU Louis Marie, PAGE Anthony, LE BORGNE Rollande.

Etaient absents (3) : LE DU Patrice, BRABAN Tugdual, EVEN Fabrice.

Le 21 octobre 2026 à 10 heures, le conseil syndical du SIRCOB régulièrement convoqué s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi à la Mairie de CARHAIX PLOUGUER, sous la présidence de Monsieur Christian TROADEC, Président.

Il est proposé au Conseil syndical de désigner un référent déontologue pour les élus.
Le référent déontologue répond aux questions des élus sur les règles à respecter dans le cadre de leur mandat, notamment en cas de doute ou de situation pouvant poser une question de déontologie.
L'AMF propose un dispositif permettant aux collectivités de désigner un référent déontologue.
Plusieurs personnes ont été contactées et ont répondu favorablement pour assurer cette mission.

Il est donc proposé au Conseil syndical d'approuver la désignation d'un référent déontologue parmi les personnes ayant donné leur accord :

- Marc BERGBAUER, DGS honoraire de collectivités de moins de 10 000 habitants
- Pierre-Etienne BISCH, ancien Préfet de Région, ancien Conseiller d'Etat
- Hughes HOURDIN, Conseiller d'Etat honoraire, avocat, ancien conseiller municipal de Mortain (50140)
- Joel BOSCHER, Administrateur territorial en retraite, ancien DGS de la ville de Rennes

Après discussion, le Comité syndical, à l'unanimité, approuve la liste des référents possibles présentée ci-dessus et autorise le recours à l'un de ses quatre référents en cas de besoin.

Le Président,
Christian TROADEC

Le Président
SIRCOB